

M. Oberle: Une question supplémentaire, madame le Président. Nous savons que les engagements antérieurs contenaient des garanties moins contraignantes que les garanties absolues sur lesquelles le ministre avait précédemment insisté.

Je présente mes excuses au ministre pour mon manque d'information, mais je ne fais que reprendre ce que dit la presse et j'ignorais qui était l'auteur de l'appel téléphonique.

Le ministre a-t-il l'intention maintenant d'insister auprès du gouvernement américain pour obtenir des garanties écrites conformes à l'accord et au traité sur le gazoduc que nous avons conclu avec les États-Unis? Insistera-t-il pour que ces garanties soient données par écrit?

M. Lalonde: Madame le Président, le député est effectivement un peu déphasé par rapport aux événements. Un déblocage très important s'est produit au cours des derniers six mois entre les parties concernées. L'organisme canadien chargé de la construction du gazoduc a maintenu des contacts suivis avec les parties concernées aux États-Unis, tant au niveau des intérêts privés que du ministère de l'Énergie de ce pays. Ces pourparlers démontrent que l'on a beaucoup progressé vers la réalisation du projet. Il est inutile de chercher à obtenir des garanties additionnelles car le projet progresse fort bien.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE DROIT À LA PENSION POUR UN ANCIEN COMBATTANT DE L'ARC

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, je voudrais poser une question au suppléant du ministre des Affaires des anciens combattants et je voudrais que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social écoute, mais je constate qu'elle a quitté la Chambre.

M. Bjarnie Paulson, ancien combattant de la guerre de Corée dans l'ARC, souffre terriblement du cancer depuis quinze ans. Tout son organisme est atteint. D'après lui, sa maladie est une conséquence de sa participation aux travaux de nettoyage à la centrale de Chalk River, en 1958. M. Paulson s'est déjà vu refuser la pension d'ancien combattant. De plus, on a exigé par serment qu'il garde le secret à sa retraite des forces armées et, apparemment, les dossiers ont disparu ou ont été détruits, au point qu'il ne reste aucune trace de sa présence à Chalk River à l'époque. Comme s'il n'était pas suffisant de souffrir de cancer généralisé, M. Paulson a eu de longs et pénibles démêlés avec la Commission des pensions.

Étant donné que la Commission est en train d'étudier la demande de pension de M. Paulson, le ministre assurera-t-il à la Chambre que cette fois-ci la demande sera étudiée rapidement, complètement et avec compassion?

● (1425)

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, nous nous efforçons toujours de faire preuve de compassion et de justice quand il s'agit des pensions des anciens combattants. Toutefois, je rappelle au député que la Commission des pensions est autonome et que ce n'est qu'exceptionnellement que nous nous ingérons dans ses affaires, politiquement ou autrement. Néanmoins, j'en parlerai au président de la Commission des pensions pour m'assurer qu'on fait tout ce qui est possible pour traiter cet ancien combattant avec toute la justice et la compassion qu'il mérite.

Questions orales

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX RADIATIONS

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. On estime à environ 600 le nombre de militaires et de civils qui ont participé aux travaux de nettoyage lors des accidents survenus à Chalk River en 1952 et 1958. Le ministère des Affaires des anciens combattants a publié les noms des 50 membres de l'ARC qui étaient en cause. Des huit travailleurs de la défense civile connus pour avoir participé au nettoyage, quatre sont atteints de cancer. Pourtant, l'Énergie Atomique du Canada Limitée refuse de dévoiler les dossiers de ceux qui travaillaient à Chalk River quand les accidents sont survenus.

Étant donné que les médecins commencent à peine à découvrir les effets néfastes de la radiation alpha transmise à petites doses sur une longue période, madame le ministre exigera-t-elle que l'ÉACL remette tous les dossiers pertinents au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social? Demandra-t-elle que son ministère fasse une longue étude médicale de toutes les personnes qui travaillaient à Chalk River à l'époque, pour protéger non seulement les gens de Chalk River mais aussi le personnel des mines d'uranium et des centrales atomiques?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je ne suis pas certaine du bien-fondé de la procédure particulière proposée par le député pour les travailleurs qui étaient à Chalk River relativement au caractère confidentiel de leurs dossiers médicaux. Je vais cependant en parler avec les fonctionnaires de mon ministère et je vais m'assurer, s'il y a besoin d'une étude épidémiologique sur la communauté des travailleurs d'aujourd'hui à Chalk River, que ce soit couvert par les institutions qui nous font des demandes, sinon éventuellement par contrat.

[Traduction]

M. Rose: Madame le Président, je comprends que le ministre veuille préserver la confidentialité des dossiers médicaux. Je crois toutefois qu'il serait possible aux personnes en cause de donner elles-mêmes l'autorisation si nous connaissions leur nom. Mon idée n'est pas de divulguer les dossiers mais d'en permettre l'accès au personnel du ministère de l'honorable représentante.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, on a fait une importante déclaration en Ontario hier au sujet de l'avenir de l'énergie nucléaire au Canada. Étant donné qu'on ne connaît actuellement aucun moyen d'éliminer les déchets radioactifs, et que l'Ontario a une surcapacité qui est estimée à environ 4,000 megawatts et qui devrait, dit-on, se maintenir jusqu'en l'an 2000, j'aimerais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui a l'air très occupé en ce moment, reconsidère l'étude sur toute la question du nucléaire réalisée par son ministère, et recommande plutôt d'effectuer une vaste enquête publique pour que la population,